

Groupement d'Employeurs Plasturgie Plastic Vallée

Objectif : Mutualiser, former et pérenniser 60 salariés au sein de 10 entreprises partenaires.

Partenaire : Entreprises adhérentes fondatrices / Plasturgie Rhone Alpes / Région Rhone Alpes / DDTEFP 01 / ANPE Oyonnax (01) et Saint Claude (39).

Méthode : Le GEIQ GEP Centre-Est est un groupement d'employeurs (Article L 127 du code du travail), c'est à dire une association (loi 1901) d'entreprises qui apporte une réponse au manque de qualification des salariés en contrat à durée déterminée ou indéterminée et à la saisonnalité des activités.

C'est un dispositif de mutualisation des ressources humaines qui permet de concilier flexibilité pour les entreprises et moindre précarité pour les individus.

Le Groupement d'Employeurs :

- Permet la mise à disposition d'un personnel qualifié.
- Répond aux problèmes de saisonnalité des entreprises.
 - Garantit un contrat de longue durée pour les salariés.
 - Assure une formation tout au long du contrat.
 - Favorise la productivité.

L'objectif du GEIQ GEP Centre-Est, outre la mise à disposition du personnel, est de permettre de conduire vers l'emploi durable un public qui n'est pas en adéquation parfaite avec le monde du travail, grâce à un partenariat étroit entre les responsables d'entreprise, les gestionnaires du groupement, les tuteurs, les formateurs et les salariés.

Méthode (suite) :

En conclusion, les axes principaux d'un GEIQ sont les suivants :

- Réponse à la pénurie de main d'œuvre qualifiée que rencontrent les entreprises.
- Concrétisation des projets professionnels individuels en tenant compte du projet personnel et du contexte territorial par l'emploi qualifié ou la qualification.
- Mise en place d'une dynamique d'accompagnement et de tutorat dans les entreprises pour faciliter l'adaptation en milieu professionnel et favoriser une intégration durable.
- Qualification des salariés et valorisation des compétences acquises par un titre professionnel reconnu par la Convention Collective de branche.

Principales difficultés surmontées :

Communiquer et convaincre sur le bien fondé d'un dispositif neuf et méconnu auprès des candidats demandeurs d'emploi et des entreprises, malgré des résultats probants sur d'autres territoires.

Convaincre le service public de l'emploi et les institutionnels d'adapter les contrats, mesures et disposition au regard de la spécificité d'un groupement d'employeurs (1 employeur mais plusieurs sites ou entreprises utilisatrices).

Traiter les difficultés rencontrées « autour de l'emploi » : logement, mobilité et santé.

Résultats : Décembre 2003 : après une étude de faisabilité, création du groupement avec 6 entreprises adhérents

Décembre 2005 : 80 salariés mutualisés au sein de 19 entreprises adhérentes

Contact : GEP Centre Est : 21 rue André Crétin / 01100 – Oyonnax
Tél : 04 74 12 07 50
Frédéric COFFY, directeur : f.coffy@corallis.com